



Ce plan de travail vise à définir les objectifs, modalités d'actions et responsabilités communes pour mettre en place un partenariat gagnant-gagnant



AJA Sports Management

01

1. Introduction

Contexte :

L'agent, fort de ses racines sénégalaises et de son expérience en Europe, souhaite créer un pont entre les viviers de talents en Afrique de l'Ouest et les structures professionnelles européennes et mondiales. L'objectif est de repérer, former et accompagner de jeunes joueurs prometteurs tout en valorisant l'expertise et la réputation des partenaires impliqués.

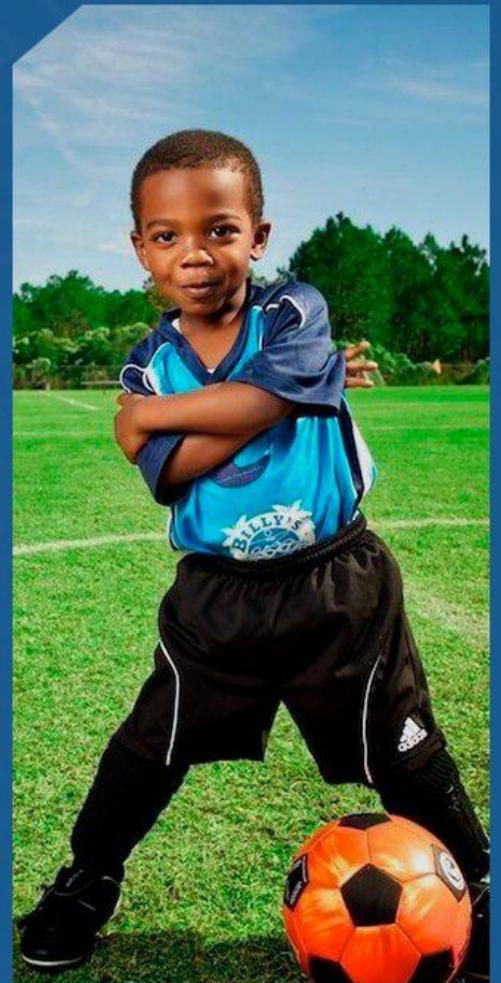
But du partenariat :

Mettre en place une collaboration stratégique et opérationnelle afin de :

- Identifier et développer des talents à fort potentiel.
- Mutualiser les compétences, réseaux et ressources pour optimiser le transfert et l'accompagnement des joueurs.
- Renforcer la visibilité et la crédibilité des structures partenaires sur les marchés africain et européen voir mondial



AJA Sports Management





2. Objectifs du Partenariat

Objectifs généraux :

- Développement des talents : Créer un processus structuré de repérage, formation et accompagnement des joueurs africains vers une carrière internationale.
- Valorisation des marques : Renforcer l'image de marque de chaque partenaire par une communication commune et des événements conjoints.
- Création de synergies : Partager les expertises et réseaux (sportifs, académiques, financiers) pour maximiser les opportunités de succès.

Objectifs spécifiques :

- Pour les structures en Afrique :
 - Bénéficier d'un accompagnement professionnel dans la structuration des parcours de jeunes joueurs.
 - Accéder à un réseau européen de clubs et d'agents pour faciliter les transferts et stages.
- Pour les structures en Europe :
 - Identifier des talents bruts à fort potentiel, issus d'un vivier souvent méconnu.
 - S'associer à une démarche socialement responsable et valorisante, mettant en avant la diversité culturelle et la formation.



3. Modalités et Activités Prévisionnelles

A. Phase de Lancement et de Diagnostic (Mois 1 – 2)

• Réunion de lancement :

- Organisation d'une rencontre (physique ou virtuelle) entre l'agent et les représentants des structures partenaires pour présenter le projet, les enjeux et recueillir les attentes de chacun.

• Audit et diagnostic commun :

- Cartographie des besoins en formation et développement pour les jeunes talents.

- Identification des ressources existantes et des points d'amélioration (infrastructures, expertise, réseaux).

• Formalisation du partenariat :

- Élaboration d'un protocole d'accord définissant les rôles, responsabilités et engagements réciproques.

- Signature d'un accord-cadre pour la durée initiale du partenariat (6 à 12 mois).

B. Phase d'Implémentation Opérationnelle (Mois 3 – 6)

- Mise en place d'un programme commun de scouting et de formation :

- Repérage des talents : Organisation de sessions de détection sur le terrain en Afrique (en collaboration avec les académies et clubs locaux).

- Formations et ateliers : Mise en place de modules de formation technique, tactique et comportementale pour les joueurs, dispensés par des experts des structures partenaires.

• Création d'un comité de suivi :

- Constitution d'un groupe de travail réunissant des représentants de chaque partenaire pour coordonner les actions, planifier les événements et assurer un reporting régulier.

• Communication et visibilité :

- Lancement d'une campagne de communication conjointe (communiqués, interviews, réseaux sociaux) pour annoncer le partenariat et ses premières actions.



AJA Sports Management



4. Répartition des Rôles et Responsabilités

Rôle de l'Agent :

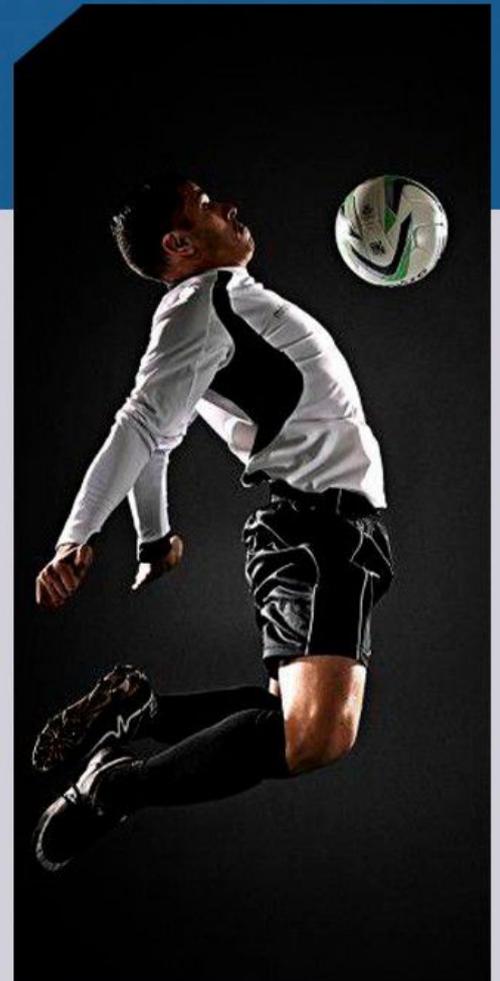
- Coordination globale du projet.
- Mise à disposition de son expertise et de son réseau en Europe.
- Conduite des actions de communication et gestion des partenariats.

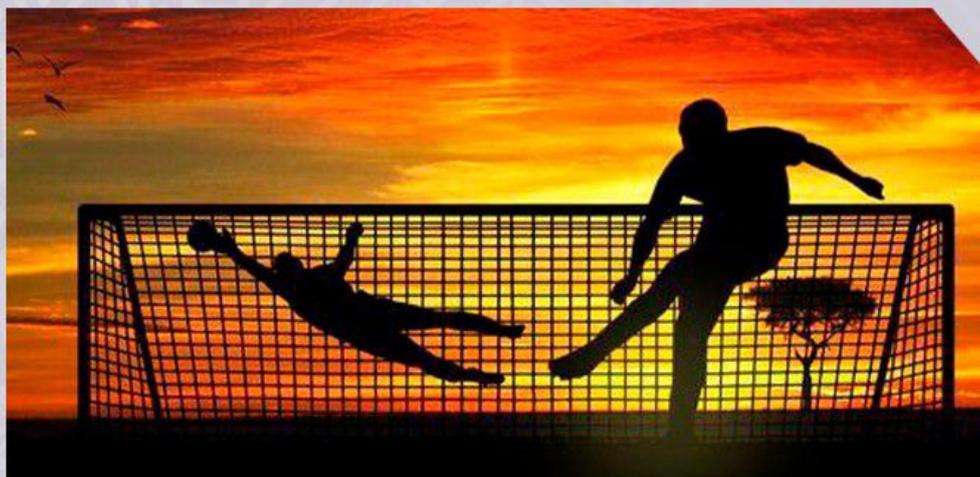
Rôle des Structures Africaines (académies, clubs locaux) :

- Organisation de sessions de scouting sur le terrain.
- Fourniture de ressources pédagogiques et logistiques pour la formation des joueurs.
- Accompagnement de proximité des jeunes talents et de leurs familles.

Rôle des Structures Européennes (clubs, sponsors, institutions) :

- Mise à disposition d'infrastructures et d'opportunités de stages/essais.
- Expertise en négociation et accompagnement des transferts.
- Participation aux événements et apport de retours d'expérience pour améliorer le dispositif.





5. Modalités de Suivi et d'Évaluation

- **Réunions de suivi mensuelles :**
Rassemblements virtuels ou physiques avec l'ensemble des partenaires pour faire le point sur l'avancement du programme et identifier les points d'amélioration.
- **Rapports d'activité trimestriels :**
Bilans détaillés sur le nombre de joueurs repérés, formations réalisées, retours des joueurs et impact médiatique.
- **Indicateurs de performance (KPIs) :**
 - Nombre de joueurs identifiés et suivis.
 - Taux de réussite des transferts et stages effectués.
 - Niveau d'engagement et de satisfaction des parte-

6. Ressources et Budget

- Ressources humaines :

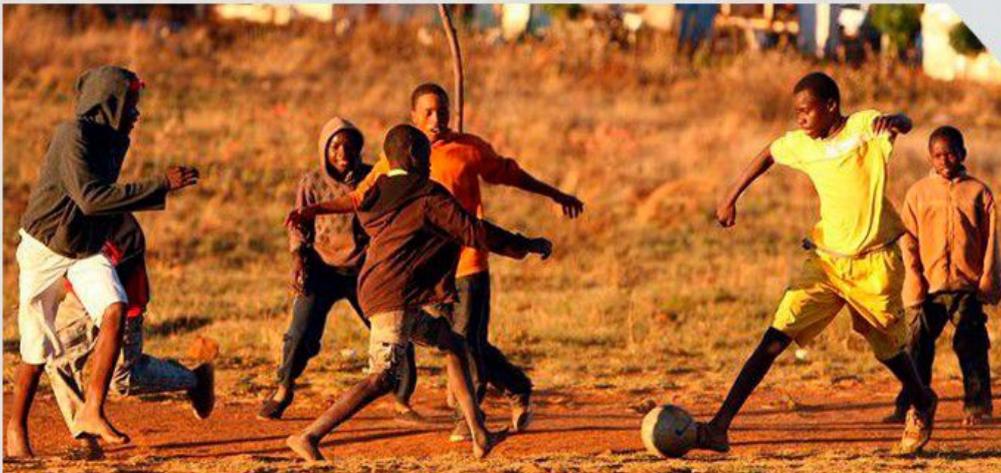
Équipe dédiée à la coordination du partenariat (comité de pilotage incluant des représentants des partenaires).

- Ressources matérielles et logistiques :

Infrastructures pour les formations et les sessions de détection, outils numériques (site web, plateforme de suivi des talents).

- Budget prévisionnel :

Répartition des coûts liés aux événements, communication, déplacements et formations. Possibilité de financement conjoint ou recherche de sponsors extérieurs





7. Conclusion et Prochaines Étapes

Ce plan de travail propose une feuille de route structurée pour instaurer un partenariat solide et durable entre les différents acteurs du football, qu'ils soient en Afrique ou en Europe.

Les prochaines étapes consisteront à :

- Organiser une réunion de présentation détaillée avec les structures intéressées.
- Finaliser et signer le protocole d'accord.
- Lancer officiellement la phase de diagnostic et planifier les premières actions opérationnelles.

En s'appuyant sur les compétences complémentaires de chaque partenaire, ce dispositif permettra de maximiser les opportunités pour les jeunes talents et de renforcer la visibilité ainsi que l'impact social et économique des structures engagées.

Cette proposition de plan de travail est modulable et pourra être adaptée en fonction des retours et des spécificités de chaque partenaire potentiel. N'hésitez pas à apporter vos suggestions pour co-construire ce projet ambitieux et porteur de valeur ajoutée pour tous



AJA Sports Management